



Association THENAC AVENIR

12 route de Préguiillac
17460 THENAC

Compte rendu du Conseil municipal 20 juin 2014

Le 20 juin 2014, à 18h, s'est réuni le conseil municipal dans la salle de la Mairie.

Sont Présents :

- BRETHOME Jean
- MERCIER Sylvie
- CHARPENTIER Jean-Claude
- HERBRETEAU Valérie
- LEVY Romain
- GUITTON Cyrille
- ALLU Ludovic
- PETIT Bernard
- RAPET Beatrice
- PAYET Patrick
- SINOOU Sandrine
- ROUSSELIN Laurence
- JENSEN Mylène
- POCHET Amélie
- PAILLOU Michel
- DURAND Danièle
- BOUILLAUD Vincent

Est excusée :

- JOUBERT Karine,

L'ordre du jour est le suivant :

- Désignation des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Monsieur le Maire désigne Amélie POCHET comme secrétaire de séance, voté à l'unanimité, puis nous informe que le prochain Conseil Municipal prévu le 27 juin prochain sera suivi d'un autre pour répondre à la demande de Monsieur BUSSEAU de consulter au sein même du Conseil quant au rattachement de la Région Poitou-Charentes. Il propose de soutenir la demande du Président du Conseil Général préférant l'adhésion de la Charente-Maritime à la région aquitaine (si possible avec le reste du Poitou-Charentes).

A partir de septembre, les séances du Conseil Municipal auront lieu chaque 2ème lundi du mois.

Bernard PETIT prend la parole pour émettre le regret que nous soyons soumis à établir une seconde liste concurrente, ce qui est en contradiction avec tout d'abord, la représentation électorale de la commune et ensuite, avec le souhait d'ouverture réitéré par Jean BRETHOME.

Après avoir exprimé une fin de non-recevoir, Jean BRETHOME procède à l'élection.

Listes présentées :

<u>Liste Jean Brethomé</u>		<u>Liste Bernard Petit</u>	
<i>Délégués :</i>	Jean Brethomé	<i>Délégués :</i>	Bernard Petit
	Sylvie Mercier		Sandrine Sinou
	JC Charpentier		Patrick Payet
	Valérie Herbreteau		Béatrice Rapet
	Romain Lévy		
<i>Suppléants :</i>	Laurence Rousselin		
	Vincent Bouillaud		
	Karine Joubert		

Vote retenu :

Liste	
<i>Délégués :</i>	Jean Brethomé
	Sylvie Mercier
	JC Charpentier
	Valérie Herbreteau
	Bernard Petit
<i>Suppléants :</i>	Laurence Rousselin
	Romain Lévy
	Karine Joubert

Nous demandons à ce que nous soit présenté le prochain ordre du jour.

Il s'établira ainsi :

1^{er} conseil

- Les nouvelles intégrations aux commissions.
- Révision des indemnités du Maire
- Indemnités de la comptable
- Formation des élus
- Subvention de l'écriture prend le large
- Règlement intérieur médiathèque

Commentaire [SSA1]: Plus de sécurisation du parc comme annoncé dans le Pv du 26 mai ? Peut-être est-ce un oubli.

2^{ème} conseil

- Consultation sur le rattachement de la région

Jean Brethomé nous fait part de l'étude de prochains projets tels que la création d'une commission de « bon sens » et d'un comité des fêtes pour dynamiser Thénac.

La séance est levée vers 19H30.

Il nous est demandé de signer le procès-verbal du 26 mai dernier. Nous avons refusé de valider celui-ci en raison de la mesure que nous jugeons discriminatoire (puisqu'elle ne s'applique qu'aux 4 élus de l'opposition) qui y apparaît après la délibération numéro 6.

Il est inscrit :

« Il est également noté que ces membres n'ont pas eu accès à l'étage de la mairie, Mr le Maire précise qu'effectivement ces membres ont accès à l'étage de la mairie que s'il y a d'autres membres du conseil présent. »

Il s'ensuit une conversation houleuse, mais Jean Brethomé ne désire pas revenir sur sa décision.

Fin de séance